

6. Rapport du Maire

La conseillère Maria Torres lut le rapport du maire Beny Masella et expliqua pourquoi la séance prévue de lundi dernier n'a pas eu lieu (le quorum n'a pas été atteint). Le maire a noté que le conseiller Feeney et la directrice générale ont rencontré les résidents de Bedbrook pour les tenir au courant des enjeux liés à la construction du centre sportif et récréatif. Le maire a mentionné que le chalet et la piscine ont déjà été démolis. De plus, le gouvernement provincial a informé la ville qu'il allait accélérer le versement de la subvention ; au lieu d'un paiement échelonné sur dix ans, la subvention sera versée en totalité un an après l'achèvement du projet. Il a fait remarquer que la directrice générale, Me Rafaella Di Stasio, est revenue de son congé de maternité et il a remercié la trésorière, Mme Valentina Todoran, qui a assuré l'intérim pendant le référendum et la procédure d'appel d'offres menant au projet de construction qui est maintenant en cours.

7. Rapport des Conseillers

a) Siège Numéro 4

Maria Torres, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme (1) et Environnement (2).

b) Siège Numéro 1

Lauren Small-Pennefather, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Sécurité publique et Urbanisme (2).

c) Siège Numéro 2

Elizabeth Ulin, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Travaux publics, Communications et Environnement (1).

d) Siège Numéro 3

Colleen Feeney, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Finances, Récréation et aux sujets liés au statut de municipalité ami des aînés.

8. Première période de questions du public

À 20h30, M. le Maire a annoncé le début de la première période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêt général. Les questions soumises en ligne furent également répondues.

1. Daniel Markuze

Il demanda quand les réparations auront lieu sur le côté ouest de Northview où il y a un gros trou dans la route et d'autres dans le trottoir. Il mentionna que les déchets de l'école Edinbrugh et qui sont mis sur Hudson sont souvent détruits par les animaux et fait beaucoup de saletés dans la rue.

2. Socrates Fokas

Il mentionna des difficultés avec le trafic sur Westover entre Westminster et Sunnybrock. Il demanda également pourquoi le feu rouge clignotant a été enlevé entre Westminster et Westover.

3. Camillo D'Alesio

Il mentionna une augmentation du volume et de la vitesse du trafic autour de Westover et Westminster, qui sont emprunté par plusieurs comme raccourci. Il mentionna qu'il y a un besoin pour des panneaux d'arrêt et de vitesse, et des dos-d'ânes.

4. Cynthia Nichols

Elle demanda pourquoi les rapports mensuels de la conseillère responsable du portefeuille de la sécurité publique n'incluaient plus les statistiques sur les crimes comme avant. Elle mentionna une augmentation des enjeux de sécurité. Elle demanda si la ville pouvait déclarer la journée de vérité et réconciliation une journée férié.

5. Merle McPhail

Elle demanda quand Avon sera repavée considérant que le projet Turcot est complété depuis un certain temps.

6. Eileen O'Reilly

Elle demanda si le comité du centre sportif et récréatif avait réfléchi à une alternative aux gobelets jetables pour la prochaine collecte de fonds. Elle suggéra d'utiliser des verres commémoratif et réutilisable. Ces verres pourraient être vendus.

7. Joanna Duy

Concernant le futur centre sportif et récréatif, elle demanda si un gestionnaire de projet avait été engagé et, si oui, s'il avait une certification en gestion de projets. C'était sa compréhension que, lorsque le projet sera terminé, la Ville sera en charge des opérations dans le centre, tandis que le CRA se chargera de la programmation. Elle demanda s'il y avait un contrat à cette fin et, si oui, s'il était accessible au public.

8. Bonnie Mitchell

Elle demanda s'il va y avoir un parc canin cet hiver considérant la construction du nouveau centre sportif et récréatif. Elle demanda à la Ville d'en avoir un soit au parc Hudson ou à un autre endroit commode.

9. Farah Issa

Il demanda quand le projet Easton aura fini de bloquer la rue et ainsi créer des embouteillages et de la pollution. Il mentionna que le projet est en cours depuis 3 ans déjà. Il espéra que la construction du centre sportif et récréatif, qui est avec le même entrepreneur, sera assortie d'un délai plus court dans le contrat.

10. Ann McLaughlin

Elle demanda s'il était possible de construire un parc canin au coin de Curzon et Bedbrook pour la durée des travaux du centre sportif et récréatif. Elle demanda si une patinoire extérieure allait être construite à cet endroit. Elle mentionna qu'elle pourrait être utilisée jusqu'à temps qu'il fasse assez froid pour la glace.

11. Linda Hammerschmidt

Elle demanda ce que le Conseil était préparé à faire pour accommoder les propriétaires de chiens qui vivent au nord du chemin de fer afin qu'ils puissent avoir accès à un parc canin près de chez eux en remplacement de celui du terrain Hogson. Elle demanda également si le Conseil peut demander à English Montreal School Board pour un espace supplémentaire parallèle à la zone pour les voitures. Elle demanda également quel était le taux d'intérêt sur le prêt que la Ville a contracté pour le projet de centre sportif et récréatif.

12. Anthony Nitti

Il demanda s'il était possible de faire un examen des mesures de contrôle de la circulation sur Westover entre Westminster et Brock N. Il demanda si la possibilité d'ajouter un panneau d'arrêt et de vitesse au coin de Westover et Ballantyne N pouvait être exploré. Il demanda si l'ajout de dos-d'ânes pouvaient être également envisagés.

13. Michael Elie

Il demanda quand l'espace vert entre Ronald et Courtney sera réparé. Il mentionna que l'endroit était en mauvais état et non sécuritaire, et est près de deux garderies. Il demanda pourquoi il n'arrive pas à parler à quelqu'un des Travaux publics lorsqu'il appelle durant les heures ouvrables. Il ne peut que laisser un message vocal ou un courriel.

14. Peter Cooney

Il demanda quand Avon sera repavée. Il mentionna que ce n'était pas clair si la Ville avait juridiction pour faire respecter les restrictions sur le stationnement pour les deux côtés de Avon entre Brok S et la maison Eventide,

15. Jennifer Melnick

Concernant le récent incident de coups de feu sur Broughton et Campbell, elle demanda ce que la Ville sait à la suite de l'enquête policière et ce qu'elle fait pour protéger ses résidents de la violence armée.

16. Suzanne Csik

Au cours des journées les plus chaudes de septembre, les employés des travaux publics ont réparé de nombreux nids-de-poule et fissures sur Strathearn N. Ils ont travaillé avec des températures qui ont avoisiné les 30 degrés Celsius. Elle les a remerciés pour leur travail dans des conditions aussi difficiles.

La première période de questions prit fin à 21h15.

9. Contrats et Greffe

a) Amendement à la résolution # 20230130-004 (M. Clifford Jordan)

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

1) Que le dispositif de la résolution # 20230130-004 soit remplacé par le suivant :

« Que la Ville de Montréal-Ouest paye un montant de 2 000.00\$ à M. Clifford Jordan pour l'assister dans ses besoins matériels durant sa convalescence. »

2) Que la résolution # 20230806-006 soit abrogée.

Adoptée à l'unanimité.
20231002-004

10. Administration et finances

a) Approbation des déboursés – 26 août au 22 septembre 2023

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

Que la liste des comptes payables pour la période du 26 août au 22 septembre 2023 totalisant 633 706.47\$ soit acceptée et payée tels qu'ils sont énumérés.

Adoptée à l'unanimité.
20231002-005

b) Délégation de pouvoirs pour le mois de septembre 2023

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

Que soit approuvé le rapport du Directeur général concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement n° 2005-002 pour le mois de septembre 2023.

Adoptée à l'unanimité.
20231002-006

c) Financement temporaire – opérations courantes et projet d'infrastructures

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest a adopté le règlement n° 2023-001, amendé par le règlement n° 2023-003, afin d'ordonner la construction d'un nouveau centre sportif et récréatif et d'autoriser un emprunt au montant de 34 004 710.00\$;

ATTENDU que l'emprunt ou les emprunts nécessaires seront contractés au moyen d'obligations à long terme après qu'une partie importante des travaux soient complétés ;

ATTENDU que, dans l'intervalle, la Ville a besoin de facilités de crédit pour cette fin ainsi que pour ses opérations courantes ;

ATTENDU que le paragraphe 2 de l'article 567 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil municipal peut, par résolution, contracter des emprunts temporaires pour le paiement des dépenses d'administration courantes ainsi que pour payer en tout ou en partie les dépenses effectuées en vertu d'un règlement d'emprunt ;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) Que la Ville de Montréal-Ouest accepte les termes et conditions d'une entente sur les facilités de crédit pour le financement temporaire avec la Banque Royale du Canada comme suit :

- i) 3 000 000,00\$ de facilité de crédit à demande renouvelable pour faire face aux dépenses courantes, en attendant la perception des revenus prévus au budget ;
- ii) 16 323 745,00\$ de facilité de crédit à demande renouvelable pour la construction d'un nouveau centre de sports et de loisirs ;
- iii) 1 135 400,00\$ de facilité à terme non-renouvelable pour l'acquisition de biens d'équipement.

2) Qu'une ligne de crédit pour les dépenses de fonctionnement et celles d'immobilisations soit autorisée jusqu'à concurrence des montants prévus aux facilités i) et ii).

3) Que le financement sous la facilité iii) soit approuvé jusqu'à concurrence d'un montant de 1 300 073,00\$.

4) Que la signature de cette entente par la directrice générale et la trésorière soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité.
20231002-007

11. Service d'urbanisme

a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 20 septembre 2023.

2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
244 Westminster N. 17 Crestwood	Revêtement de l'escalier et du palier avant; Remplacement de sept fenêtres;
57 Wolseley N.	Extension au sous-sol sous la véranda, ajout d'une fenêtre au sous-sol et modification des ouvertures sur le projet d'extension;
45 Westminster S.	Remplacement de la brique proposée pour la nouvelle construction;

3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
259 Brock N. 35 Ballantyne N. 270 Sheraton	Remplacement des garde-corps sur l'escalier et palier avant; Ajout d'une fenêtre au deuxième étage sur la façade arrière; Installation d'un ascenseur extérieur à l'avant pour l'accès avec fauteuil roulant.

4) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
132 Sheraton 11 Ballantyne S.	Revêtement de l'escalier et palier avant avec du pavé; Remplacement de treize fenêtres et d'une porte-patio, peinture de volets, fascias, soffites et matériels de revêtement;

Adoptée à l'unanimité.
20231002-008

12. Travaux publics

a) Réparations d'urgence – Sherbrooke et Westminster

La mairesse suppléante, madame Maria Torres, rapporta que, le 20 juillet 2023, un vide dans la chaussée a été découvert sur Sherbrooke, près de l'intersection Westminster. Il s'agit de la deuxième cavité dans le même secteur que celle découverte en mai. La zone a été immédiatement bloquée et une inspection par caméra a été programmée pour avoir une meilleure idée du problème.

La caméra passée dans l'égout a montré une longue section d'égout en briques qui n'a pas de plancher. Le fond de l'égout est manquant/compromis, ce qui entraîne l'écoulement de matériaux. Une autre section de l'égout en briques a été compromise. Le service des travaux publics soupçonne que les fortes pluies ont endommagé l'égout déjà fragile et ancien. Le vide est également apparu juste après les fortes pluies.

Le 28 juillet, l'administration a reçu une offre de service de Manorex, une entreprise spécialisée dans la réparation d'infrastructures souterraines en milieu urbain. Puisqu'il s'agit d'une situation d'urgence et selon les conseils de la directrice générale par intérim, le maire a approuvé l'octroi de ce contrat le 29 juillet, conformément à l'article 573.2 de la Loi sur les cités et villes.

Les travaux ont débuté le 21 août 2023. La rue Sherbrooke a été fermée de Westminster à Ballantyne, car c'était la dernière fois que des travaux y étaient effectués. Les travaux ont duré six jours, incluant la réfection de l'asphalte. Deux couches dures de béton ont été rencontrées et ont été très difficiles à excaver.

Le montant total facturé pour ce contrat est de 58 671.44\$, avant taxes.

b) Location d'un bélier mécanique avec opérateur

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest a procédé à un appel d'offres public aux fins d'octroi d'un contrat de location d'un bélier mécanique avec opérateur pour les saisons hivernales 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026;

ATTENDU que cinq (5) documents d'appel d'offres ont été commandés;

ATTENDU que trois (3) soumissions ont été reçues et évaluées;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

- 1) Que ce contrat de location soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme, Transport Camille Dionne 1991 Inc., sur la base d'un taux horaire de 185,00 \$ en 2023-2024, 185,00 \$ en 2024-2025, et 185,00 \$ en 2025-2026, ces prix excluant les taxes.
- 2) Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-330-00-419.

Adoptée à l'unanimité.

20231002-009

c) Location d'une souffleuse à neige avec opérateur et signaleur

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest a procédé à un appel d'offres public aux fins d'octroi d'un contrat de location d'une souffleuse à neige avec opérateur et signaleur pour les saisons hivernales 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026;

ATTENDU que deux (2) documents d'appel d'offres ont été commandés;

ATTENDU qu'une (1) soumission a été reçue et évaluée;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

- 1) Que ce contrat de location soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme, Entreprises Canbec Construction Inc., sur la base d'un taux horaire de 565,00 \$ en 2023-2024, 575,00 \$ en 2024-2025, et 585,00 \$ en 2025-2026, ces prix excluant les taxes.
- 2) Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-330-00-419.

Adoptée à l'unanimité.

20231002-010

d) Location de deux niveleuses avec opérateur

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest a procédé à un appel d'offres public aux fins d'octroi d'un contrat de location de deux niveleuses avec opérateur pour les saisons hivernales 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026;

ATTENDU que trois (3) documents d'appel d'offres ont été commandés;

ATTENDU qu'une (1) soumission a été reçue et évaluée;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

- 1) Que ce contrat de location soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme, Dragon Construction Limitée, sur la base d'un taux horaire pour chacune des deux unités de 434,00 \$ en 2023-2024, 484,00 \$ en 2024-2025, et 534,00 \$ en 2025-2026, ces prix excluant les taxes.
- 2) Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-330-00-419.

Adoptée à l'unanimité.

20231002-011

e) Enlèvement de la neige (Notre-Dame Ouest)

ATTENDU que la Ville a lancé un appel d'offres public aux fins d'octroi d'un contrat d'enlèvement de la neige sur la section de la rue Notre-Dame Ouest qui est à Montréal-Ouest pour les saisons hivernales 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026;

ATTENDU que six (6) entrepreneurs furent sollicités et deux (2) devis furent commandés;

ATTENDU que trois (3) soumissions ont été reçues et évaluées;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) Que ce contrat d'enlèvement de la neige soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme, Entreprises Canbec Construction Inc., sur la base d'un sur la base d'un taux mensuel de 9 776,00 \$ en 2023-2024, 10 168,00 \$ en 2024-2025, et 10 168,00 \$ en 2025-2026, ces prix excluant les taxes.

2) Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-330-00-419.

Adoptée à l'unanimité.

20231002-012

f) Fourniture de sel de chemin

ATTENDU que la Ville de Montréal a émis un appel d'offres public pour les fins d'adjudication d'un contrat de fourniture de sel de chemin durant la saison hivernale 2023-2024;

ATTENDU que cet appel d'offres a été émis au nom des arrondissements et de toutes les municipalités reconstituées, dont la Ville de Montréal-Ouest;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

1) Que ce contrat d'approvisionnement soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme dans le groupe dont la Ville de Montréal-Ouest fait partie, Compass Minerals Canada Corp., sur la base d'un prix de 89,53\$ par tonne métrique incluant les frais de livraison (plus taxes).

2) Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-330-00-629.

Adoptée à l'unanimité.

20231002-013

13. Ressources humaines

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

14. Nominations

a) Comité du régime de retraite

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

1) De nommer les personnes suivantes à titre de représentants de l'employeur au Comité de retraite du Régime de retraite des salariés de la Ville de Montréal-Ouest:

- Mme Colleen Feeney, Conseillère;
- Me Raffaella Di Stasio, Directrice générale;
- Mme Valentina Maria Todoran, Trésorière;
- Me Claude Gilbert, Greffier.

2) D'abroger la résolution # 20221219-010(2)

Adoptée à l'unanimité.

20231002-014

15. Dépôt de documents

a) Rapport sur la gestion de l'eau potable – Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Ce document, que la Ville devait présenter au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, et qui a reçu l'approbation de celui-ci, fut déposé au Conseil.

16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

a) Adoption du règlement n° 405-41 – Règlement amendant le règlement de circulation n° 405

ATTENDU qu'une copie du projet de règlement a été déposée lors d'une séance précédente, lorsque l'avis de motion a été donné, et mise à la disposition du public en conformité à la loi;

ATTENDU que, lors de la présente séance, l'objet et la portée de ce règlement ont été résumés;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

Que le règlement n° 405-41, intitulé « Règlement amendant le règlement de circulation n° 405 », soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.
20231002-015

b) Adoption du règlement n° 2023-006 – Règlement amendant le règlement n° 2007-005 relatif à la tarification

ATTENDU qu'une copie du projet de règlement a été déposée lors d'une séance précédente, lorsque l'avis de motion a été donné, et mise à la disposition du public en conformité à la loi;

ATTENDU que, lors de la présente séance, l'objet et la portée de ce règlement ont été résumés;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

Que le règlement n° 2023-0006, intitulé « Règlement amendant le règlement n° 2007-005 relatif à la tarification », soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.
20231002-016

c) Adoption du règlement n° 2023-007 – Règlement amendant le règlement n° 2008-004 sur la salubrité et l'entretien des logements

ATTENDU qu'une copie du projet de règlement a été déposée lors d'une séance précédente, lorsque l'avis de motion a été donné, et mise à la disposition du public en conformité à la loi;

ATTENDU que, lors de la présente séance, l'objet et la portée de ce règlement ont été résumés;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

Que le règlement n° 2023-007, intitulé « Règlement amendant le règlement n° 2008-004 sur la salubrité et l'entretien des logements », soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.
20231002-017

d) Adoption du règlement n° 2023-008 – Règlement amendant le règlement n° 2009-011 sur les permis

ATTENDU qu'une copie du projet de règlement a été déposée lors d'une séance précédente, lorsque l'avis de motion a été donné, et mise à la disposition du public en conformité à la loi;

ATTENDU que, lors de la présente séance, l'objet et la portée de ce règlement ont été résumés;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

Que le règlement n° 2023-008, intitulé « Règlement amendant le règlement n° 2009-011 sur les permis », soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.
20231002-018

e) Adoption du règlement n° 2023-009 – Règlement amendant le règlement n° 2016-010 concernant la démolition d'immeubles

ATTENDU qu'une copie du projet de règlement a été déposée lors d'une séance précédente, lorsque l'avis de motion a été donné, et mise à la disposition du public en conformité à la loi;

ATTENDU que, lors de la présente séance, l'objet et la portée de ce règlement ont été résumés;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

Que le règlement n° 2023-009, intitulé « Règlement amendant le règlement n° 2016-010 concernant la démolition d'immeubles », soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.
20231002-019

17. Seconde période de questions du public

À 21h40, Mme la Mairesse suppléante a annoncé le début de la seconde période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance.

Socrates Fokas demanda s'il était possible de connaître le nom des soumissionnaires qui ont pris part aux appels d'offres qui se solder par leur adjudication lors de la présente séance.

18. Levée de la séance

À 21h42, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20231002-020

Maria Torres
Mairesse suppléante

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20231002*